RCS : BAYONNE
Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00676
Numéro SIREN : 483 948 923
Nom ou dénomination : EURL A.T.2.M

Ce dépôt a été enregistré le 10/03/2017 sous le numéro de dépôt 1150

Etats fiscaux

① **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFiP N° 2033 A-SD 2016

Désignation de l'entreprise : AT2M EURL — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : RESIDENCE LE SEXTANT ZAC HAUSQUETTE 1 ALLEE DE LA LYRE 64600 ANGLET

SIREN : 4 8 3 9 4 8 9 2 3

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 30/09/2016 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012	
		Autres * 014	2 637	016 2 637	
	Immobilisations corporelles *	028	116 478	030 77 550	38 928
	Immobilisations financières * (1)	040	2 040	042	2 040
	Total I (5)	044	121 155	048 80 187	40 968
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	STOCKS Marchandises *	060	15 413	062	15 413
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068	95 266	070 961	94 305
	Créances (2) Autres * (3)	072	4 435	074	4 435
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	184 223	086	184 223
	Charges constatées d'avance *	092	5 110	094	5 110
	Total II	096	304 446	098 961	303 485
	Total général (I+II)	110	425 601	112 81 148	344 453

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	10 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	1 000
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	208 122
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	57 750
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	276 872
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	12 472
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 5 826)	172	50 484
	Produits constatés d'avance	174	4 626
	Total III	176	67 582
	Total général (I + II + III)	180	344 453

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 529
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 : Etat préparatoire.

"Certifié conforme" + signé

CERTIFIÉ CONFORME

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : AT2M EURL — Néant ☐*

Exercice N clos le : 30/09/2016 (1)

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210	247 571	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
		Services *		217	218	242 441	
	Production stockée *	Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
	Autres produits				230	1 183	
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	491 195	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	160 474	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	(1 939)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :			242	92 374	
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	1 779	244	3 737	
	Rémunérations du personnel *				250	118 600	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	28 775	
	Dotations aux amortissements *				254	12 846	
	Dotations aux provisions				256	961	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	1 185	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
			Total des charges d'exploitation (II)		264	417 013	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	74 182	
Produits financiers (III)		280	232	Charges financières (V)		294	8
Produits exceptionnels (IV)		290		Charges exceptionnelles (VI)		300	214
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	16 442
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	57 750

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 — 57 750 — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	16 442		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	2 833		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*)	986	ZFU-TE (44. *octies* et *octies* A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*)	981	JEI (44. *sexies* A)	989				
	ZRD (44. *terdecies*)	127	ZRR (44. *quindecies*)	138				
Dont divers	ZFA (44. *quaterdecies*)	345	Investissements outre-mer	344		350 6 733		
	Créance due au report en arrière du déficit			346				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 *decies*)			655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	352	70 292	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	370	70 292	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 : Etat préparatoire

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2016 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/09/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 344 453,16 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 57 749,83 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/12/2016 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Actif immobilisé

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

- Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

En ce qui concerne les immobilisations décomposables, l'entreprise n'a déterminé aucun composant sur les biens figurant à l'actif. Lorsque des composants sont identifiés à l'occasion de réparations ou d'opérations sur les immobilisations, ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Pour les immobilisations non décomposables susceptibles de subir une dépréciation, elles sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'usage, au lieu de leur durée réelle d'utilisation, conformément à la mesure de simplification autorisée pour les PME (article 322-4-5, al.2 du PCG introduit par le règlement 2005-09 du CRC du 3 Novembre 2005).

Actif circulant

- Stocks :

Ils sont évalués au dernier prix d'achat connu. La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

Lorsque le cours du jour ou la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

- Créances :

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi CICE

Montant du CICE sollicité

Au titre de l'année civile 2015, le CICE sollicité par l'entreprise s'élève à un montant de 3 939 €. Ce crédit d'impôt est calculé sur la base des rémunérations éligibles au titre de ladite année civile, il sera imputé sur l'impôt société ou si celui-ci est insuffisant fera l'objet d'une demande de remboursement.

Exercice clos en cours d'année

Pour l'exercice clos le 30/09/2016, dont la période diffère de l'année civile, le CICE est calculé et comptabilisé en fonction des rémunérations éligibles pour la même période. Son montant s'élève à 4 114 €.

Comptabilisation du CICE

Conformément à l'avis ANC du 28 février 2013 le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, il améliore ainsi le résultat d'exploitation.

Utilisation du CICE de l'année précédente

Conformément aux dispositions de l'article 294 quater C du code général des impôts, le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises nous précisons l'utilisation de ce crédit d'impôt.

Le CICE sollicité au titre de l'année civile précédente 2014, d'un montant de 3 567 € est devenu disponible en trésorerie sur l'exercice clos le 30/09/2016, il a été utilisé pour le financement des actions suivantes :

Utilisation du CICE	En % du montant
Investissements	100 %
Recrutement ou augmentation rémunération	
Formation	
Reconstitution du fonds de roulement	
Recherche, innovation, prospection nouveaux marchés.	
Transition écologique et énergétique	

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 121 155 €uros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 859	778		2 637
Immobilisations corporelles	113 386	3 751	659	116 478
Immobilisations financières	2 040			2 040
TOTAL	117 285	4 529	659	121 155

Amortissements et dépréciations d'actif = 80 187 €uros

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 859	778		2 637
Immobilisations corporelles	66 141	12 068	659	77 550
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	68 000	12 846	659	80 187

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	2 637	2 637	0	1 ans
Mat. pour location	333	175	158	de 3 à 5 ans
Outillage industriel	17 950	16 927	1 022	de 3 à 7 ans
Instal agencements divers	82 089	47 686	34 403	de 5 à 10 ans
A.a.i mat video	1 622	1 622	0	5 ans
Materiel de transport	10 766	7 539	3 227	de 2 à 8 ans
Mat bureau &informatique	3 718	3 601	118	de 3 à 5 ans
TOTAL	119 115	80 187	38 928	

Etat des créances = 106 850 €uros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 040		2 040
Actif circulant & charges d'avance	104 810	104 810	
TOTAL	106 850	104 810	2 040

Provisions pour dépréciation = 961 €uros

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					961
Comptes financiers					
TOTAL					961

Produits à recevoir par postes du bilan = 3 962 €uros

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 168
Autres créances	2 794
Disponibilités	
TOTAL	3 962

Charges constatées d'avance = 5 110 €uros

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 10 000 €uros

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	20,00	10 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**500**	**20,00**	**10 000**

Etat des dettes = 67 582 €uros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	5 826	5 826		
Fournisseurs	12 472	12 472		
Dettes fiscales & sociales	43 321	43 321		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 337	1 337		
Produits constatés d'avance	4 626	4 626		
TOTAL	**67 582**	**67 582**		

Charges à payer par postes du bilan = 17 676 €uros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	1 699
Dettes fiscales & sociales	15 977
Autres dettes	
TOTAL	**17 676**

Produits constatés d'avance = 4 626 €uros

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Information sur le compte de résultat

Le détail des postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figure au chapitre « compte de résultat détaillé » des états financiers complets. On pourra s'y reporter pour obtenir une information plus détaillée.

Engagements au titre des indemnités de départ à la retraite

L'effectif de l'entreprise étant inférieur à dix, l'engagement au titre des indemnités de départ à la retraite à verser aux salariés, jugé non significatif, n'a pas été calculé.

Annexe aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 3 962 €uros

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fact.a etablir(418100)	*660*
Clients fa a etablir 10%(418110)	*508*
TOTAL	1 168

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Etat produits a recevoir(448700)	*2 794*
TOTAL	2 794

Charges constatées d'avance = 5 110 €uros

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	4 999
Charges constatees d avance tn(486100)	111
TOTAL	5 110

Charges à payer = 17 676 €uros

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues(408100)	*1 699*
TOTAL	1 699

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prov prime bilan(428250)	*5 140*
Cot fiscal tns a payer(428600)	*5 925*
Prov charges s/ prime bilan(438250)	*2 621*
Etat charges a payer(448600)	*2 291*
TOTAL	15 977

Produits constatés d'avance = 4 626 €uros

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constates d'avance(487000)	*4 626*
TOTAL	4 626

A.T.2.M
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : ZAC de Hausquette - Résidence Le Sextant
1 allée de la Lyre
64600 ANGLET
483 948 923 RCS BAYONNE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 21 FEVRIER 2017

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2016 s'élevant à 57 749,83 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	57 749,83 euros
Réserve légale intégralement dotée	
A titre de dividende brut global à l'associé unique Soit 54,00 euros par part	27 000,00 euros
Le solde	30 749,83 euros

Affecté en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 238 871,62 euros.

à parapher
SN SY

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 27 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2013 : Néant

Exercice clos le 30 septembre 2014 : Néant

Exercice clos le 30 septembre 2015 : 20 500,00 euros, soit 41,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 500,00 euros

Certifié conforme
La Gérance

Signé

10 MARS 2017

A.T.2.M
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : ZAC de Hausquette - Résidence Le Sextant
1 allée de la Lyre
64600 ANGLET
483 948 923 RCS BAYONNE

GREFFE du TRIBUNAL
de COMMERCE
1 avenue Marie Anne de Neubourg – BP 18180
64181 BAYONNE

A ANGLET
Le 9/03/17

Objet : Transmission des documents d'approbation des comptes.

Messieurs,

Nous vous adressons sous ce pli pour dépôt à votre greffe, concernant les comptes de l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2016 :

- Les comptes de l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2016,
- La résolution d'affectation du résultat,

Et un chèque de 45,48 euros à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce.

Nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir le récépissé de dépôt des comptes directement à :

@COM. BAYONNE
4 RUE RAOUL PERPERE – 64100 BAYONNE

Dans l'attente,

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sentiments distingués.

LA GERANCE

Sign X